

Municipalité de Champvent  
Administration communale  
Grand Rue 8  
1443 Champvent

Le Mont-sur-Lausanne, le 23 août 2021

**2218085.1, Champvent, révision du plan d'affectation communal,  
retranscription des dangers naturels géologiques**

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous confirmons que nous avons collaboré avec le bureau Jaquier Pointet SA pour la retranscription des dangers naturels gravitaires dans le cadre de la révision du plan d'affectation communal (plan, règlement et rapport selon l'article 47OAT) de la commune de Champvent.

Cette collaboration, basée sur le guide pratique cantonal en la matière, a permis de délimiter des secteurs de restrictions propres aux aléas présentes et de définir le dispositif réglementaire ad hoc.

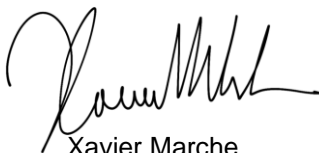
**Bureaux :**

GEOTEST SA  
Jaquier Pointet SA

**Aléas considérés :**

Glissements de terrain permanents (GPP), glissements de terrain spontanés (GSS), chutes de pierres et blocs (CPB), effondrements (y compris affaissement) (EFF) et inondations par les crues (INO).

GEOTEST SA



Xavier Marche



Sacha Gaillet

GEOTEST SA  
EN BUDRON E7  
CH-1052 LE MONT-SUR-  
LAUSANNE  
T + 41 (0)21 731 09 20  
F + 41 (0)21 731 09 30  
lausanne@geotest.ch  
www.geotest.ch